

Vernouillet

Le
MAG'



CADRE DE VIE

- TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
FACTEUR DU VIVRE
ENSEMBLE

RESTAURATION

- UNE DIVERSITÉ
GUSTATIVE
POUR TOUS

NUMÉRIQUE

- L'APPLI V2.8
FAIT PEAU
NEUVE

57

Avril 2024

LE SOMMAIRE

P.3
ÉDITO

P.4-6
**RESTAURATION
UNE DIVERSITÉ GUSTATIVE POUR TOUS**



P.7
**ANNONCE :
L'APPLI V2.8 FAIT PEAU NEUVE**

P.8-9
**CADRE DE VIE
UNE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE FACTEUR DU VIVRE ENSEMBLE**



P.10-11
L'AGENDA

P.12-13
RETOUR EN IMAGES

P.14
**RETOUR EN IMAGES (FIN)
INFOS PRATIQUES**

P.15
TRIBUNES LIBRES

P.16
ANNONCES



Directeur de la Publication : Damien Stéphan, Maire de Vernouillet,
Esplanade du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre, 28500 Vernouillet (Tél. 02 37 62 85 00)
Photos et rédaction : service Communication
Maquette : Cyril Ermakoff

Dépôt légal : AVRIL 2024

Impression : CHAUVEAU INDICA Imprimerie



Retrouvez-nous sur
www.vernouillet28.fr



facebook.com/vernouillet28

L'ÉDITO

Damien Stépho, Maire de Vernouillet



Chères Vernolitaïnes, chers Vernolitains,

Le printemps revient et avec lui nos envies de rencontres entre voisins, de temps partagé entre amis, de promenades en famille.

Vivre ensemble dans une ville agréable et sécurisée c'est ce à quoi nous aspirons tous légitimement. Avec l'équipe municipale nous n'avons cessé de défendre, de préserver et d'améliorer votre cadre de vie. Ce cadre de vie propice à l'épanouissement de chacun, à fonder une famille, grandir, faire des rencontres, travailler et vivre sa retraite.

Certains éléments de ce cadre de vie dépendent directement de l'action de l'équipe municipale :

Pour maintenir votre pouvoir d'achat je me suis engagé pour 2024 à ne pas augmenter le taux d'imposition communal qui évoluera pour inclure celui de l'ancien syndicat de gestion incendie. La pression fiscale sera amoindrie pour la part communale par le maintien du taux pour le foncier bâti et la baisse de celui du foncier non bâti. Cet engagement demande une vigilance permanente sur les dépenses et la recherche de subventions permettant une offre de service public répondant à vos attentes.

Pour assurer la tranquillité publique et des espaces publics partagés et communs, j'ai depuis notre élection en 2020, fait le choix de renforcer la présence de l'équipe de prévention municipale. Des agents dédiés accompagnent votre quotidien.

Pour vivre à Vernouillet une année olympique nous vous proposerons, conjointement avec nos partenaires locaux, de nombreuses animations culturelles, sportives et de loisirs autour de cette thématique. La culture avec le « festival Dans tous les sens » au weekend de la pentecôte et « festival de territoire champs libre » au weekend de l'Ascension, les loisirs avec les fêtes de quartiers et la fête de la musique, le sport et la santé avec le parcours du cœur et ses randonnées. Et bien d'autres animations qui viendront embellir ce printemps et préparer celles de l'été avec le retour annoncé de Vernouillet Plage.

Mais d'autres dépendent de nous tous, conjointement, collectivement...

Pour maintenir la qualité de ville à la campagne, qui m'est si chère, il faut chaque jour lutter contre les incivilités gâchant notre quiétude. Le respect de l'autre dans son entièreté et le respect de l'environnement sont la clé d'un cadre de vie agréable.

Respectons les règles du vivre ensemble et les autres. Le respect des codes de conduite, du stationnement et du bruit est fondamental. Soyons attentifs aux autres et veillons à ne pas perturber leur tranquillité.

Utilisons les espaces partagés de manière responsable et respectueuse. Luttons contre les dépôts sauvages et les déchets diffus.

Veillons ensemble sur notre ville en signalant les points d'alerte aux services compétents.

Échangeons, dialoguons.

Ensemble, nous pouvons trouver des solutions adaptées.

Ensemble, nous pouvons créer un environnement agréable, où la tranquillité publique est préservée et où chacun se sent chez lui. Ensemble nous contribuons chaque jour à faire de Vernouillet une ville où il fait bon vivre.

Merci pour votre engagement citoyen.

Vernolitainement vôtre.

Restauration



UNE DIVERSITÉ GUSTATIVE POUR TOUS

Sur le pouce, en prenant son temps, sur place ou à emporter, Vernouillet accueille sur son territoire de nombreux établissements de restauration à même de régaler les papilles de chacun et pour tous les budgets.

Les gourmands et curieux apprécieront les possibilités offertes de voyager à travers les continents.

Ces commerces de proximité vous accueillent midi et soir y compris le week-end pour une grande majorité d'entre eux. Alors n'hésitez pas et laissez vous tenter par la richesse culinaire proposée par ces restaurants.



Rue du Pressoir - Plein Sud



Rue du Pressoir - Plein Sud



Boulevard de l'Europe - Plein Sud



Rue du Pressoir - Plein Sud



Boulevard de l'Europe - Plein Sud



Boulevard de l'Europe - Plein Sud



Rue du Pressoir - Plein Sud



Rue de Rome - Plein Sud



Rue de Nuisement - Plein Sud



Rue Schuman - Plein Sud



Route de Chartres - Plein Sud



Rue Robert Schuman - Plein Sud



Route de Chartres - Plein Sud



Rue Lucien Dupuis - Centre Bourg



SUITE AU DOS



Route de Brezoles



Av. Marc Chappey - Les Corvées



Av. Marc Chappey - Les Corvées



Av. Marc Chappey - Les Corvées



Rue Louis Fauvel - Les Corvées



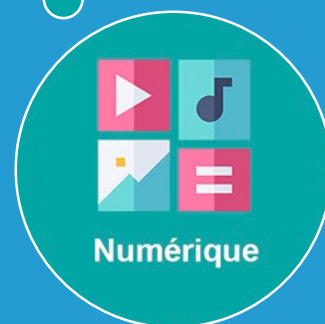
Av. Marc Chappey - Les Corvées



Rue Louis Fauvel - Les Corvées



L'Appli vernolitaine V2.8 fait peau neuve !





UNE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE FACTEUR DU VIVRE ENSEMBLE

Guide du bon voisinage

Le vivre ensemble est tout ce qui permet de « faire société » en refusant de céder à la tentation du « chacun pour soi ». Le respect des règles de bon voisinage est la clé d'une cohabitation réussie.

Dire cela ne suffit pas à imposer à tous les habitants la considération de l'autre. Ce sont d'abord les règles de droit qui fixent le cadre du vivre en société. Elles sont une protection pour chaque individu, tout en imposant le respect de l'autre.

Ce rappel des règles des relations cordiales est un outil au service du vivre ensemble qui vous informe sur la législation en vigueur afin de mieux connaître vos droits et vos obligations.

En les respectant, elles permettront à tous de vivre sereinement les beaux jours.

ATTENTION ! **Arnaque à la personne**

Depuis quelques temps **des individus** se rendent aux domiciles des personnes âgées et **se font passer pour des agents de la commune** donnant divers prétextes (cadeau...) afin de pouvoir entrer.

Si cela vous arrive, **ne les laissez pas entrer**. Plusieurs personnes ont déjà été victimes de vols de la part de ces individus.

Déchets verts

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts contribue à la dégradation de la qualité de l'air. Lors de la combustion, de nombreux polluants sont émis, dont des particules fines et autres composés cancérigènes, pouvant avoir des conséquences sur la santé des populations.

De nombreuses solutions existent pour valoriser ses déchets verts : compostage, broyage, paillage, collecte en déchetterie.

Dépôts sauvages

Tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal). Tout contrevenant, particulier ou professionnel, est passible d'une amende et devra faire enlever par ses propres moyens ces dépôts anarchiques.

Déjections canines

Au même titre qu'un dépôt sauvage, l'abandon des déjections canines sur la voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux peut être sanctionné par une amende.

Tranquillité publique : Sécurité et proximité, des actions pour une ville sereine

La tranquillité publique permet à chaque personne d'aller et venir quand elle veut, où elle veut et avec qui elle veut. Elle assure un cadre de vie agréable avec des lieux de rencontre, la sécurité des biens et des personnes. La création d'un City stade, l'aménagement de voies douces, la mise en place de lieux de partage, des trottoirs propres, des fêtes de quartier ou toute autre manifestation favorisant les échanges, participent à la tranquillité publique.

La Police municipale, police de proximité, œuvre au quotidien pour la tranquillité publique. Elle fait respecter les arrêtés du maire, le Code de la route et le Code de l'environnement. Elle participe à la lutte contre les incivilités et l'insécurité, cherche à identifier les auteurs de dépôts sauvages, assure le dispositif Tranquillité vacances. La Police municipale est au service de toute la population.

Des médiateurs, à l'écoute des habitants, assurent la Gestion Urbaine Sociale de Proximité et ont pour mission de régler les difficultés du quotidien et rappeler chacun au respect des règles du vivre ensemble. Ils interviennent pour mettre fin aux nuisances sur l'espace public (bruit, incivilités, attroupements...)

La ville anime aussi un Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD). Il fait se rencontrer régulièrement, en séance plénière, de nombreux spécialistes intervenant sur tous les champs de la sécurité et la prévention : policiers, chefs d'établissement, directeurs de centres sociaux, représentants de la préfecture et du parquet, intervenants de la Protection judiciaire de la jeunesse... Avec pour objectif l'accompagnement la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.



Respecter les horaires des bruits de bricolage et jardinage pour mieux vivre ensemble

Travaux : il y a des heures pour ça...

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que :**

Les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis

de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés

de 10 h à 12 h

Pour les professionnels et les chantiers, un arrêté préfectoral les **interdit entre 20h et 7h, sauf urgence caractérisée.**

Lutte contre le bruit

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, **porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé d'une personne**, que ce soit dans un espace privé ou public.

N'oubliez pas que le respect de la tranquillité de vos voisins est la meilleure garantie du respect de votre propre tranquillité.

Pour plus d'infos, contactez le médiateur communal : 06 71 19 02 57

Opération Tranquillité Vacances

Partez serein,
Inscrivez-vous !
02 37 62 80 70



Vernouillet²⁸
Police municipale
Eplanade du 8 Mai 1945 - Maurice-Legendre

Culture / Loisirs

- **Mercredis en famille** ————— **Gratuit**
La Passerelle
Jusqu'au 17 avril
Sur inscription
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32
- **Jedi Part'âge** ————— **Gratuit**
La Passerelle
Jusqu'au 18 avril
Ateliers créatifs et sorties
Sur inscription - Public : adultes
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32
- **Temps d'éveil** ————— **Gratuit**
La Passerelle – 10h30 à 11h30
Jusqu'au 18 avril
Activités les mardis et jeudis pour enfants dès 10 mois, avec leurs parents.
Sur inscription
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32
- **Balade au Japon** ————— **Gratuit**
Bibliothèque Jacques-Brel
Jusqu'au 27 avril
Ateliers, exposition, escape game, spectacle, contes...
Sur inscription
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40
- **Auditions pluridisciplinaires** ————— **Gratuit**
Samedi 6 avril – *La Passerelle* – 11h et 14h30
Mercredi 10 avril – *L'Agora* – 18h
Auditions pluridisciplinaires organisées par l'École de Musique et de Danse pour les élèves des classes d'instruments et d'éveil
Pas de réservation - Tout public
Renseignements : École de musique et de danse - 07 85 80 10 41
- **Croque culture** ————— **Gratuit**
Maison de quartier Tabellionne – 14h30
Samedi 13 avril
Sculpture à la façon d'Alberto Giacometti
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
- **Bulle d'air** ————— **Gratuit**
Maison de quartier Tabellionne – 15h à 16h
Mardi 16 avril
Mardi 7 mai
Atelier de partage d'activité maman/bébé
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

Le centre social Tabellionne / Corvées vous propose sa

SOIRÉE DANSANTE

Musique du monde

avec le groupe A.B.S.O.L.U.



Vendredi 12 avril
20h30
Maison de quartier Tabellionne

Tarifs / Renseignements : 02 37 62 83 45
Inscriptions (Maison de quartier Tabellionne) jusqu'au 9 avril
Collation salée/sucrée et boissons offertes

 Vernouillet 28 

- **Farandole d'histoires** ————— **Gratuit**
Bibliothèque Jacques-Brel – 10h30 à 11h30
Mercredis 17 avril et 15 mai
Sur inscription (nombre limité de places)
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40
- **Contes & doudous** ————— **Gratuit**
Auditorium de l'école Jules-Vallès – 18h30
Vendredi 19 avril
Public : familles
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
- **La MQT se fait une beauté** ————— **Gratuit**
Maison de quartier Tabellionne – 14h30
Samedi 20 avril
Le centre social invite les usagers à 2 ateliers au choix : l'atelier peinture blanche extérieure ou l'atelier dessins de fresques (créer les dessins qui seront peints sur les murs blancs extérieurs. Goûter offert aux participants
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
- **Troc'savoirs** ————— **Gratuit**
Bibliothèque Jacques-Brel – 9h à 12h30
Samedis 20 et 27 avril
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

Le centre social La Passerelle vous propose une

Soirée orientale

ven. 19 avril 2024

La Passerelle - 19^H 00

10 rue Léo-Delibes, 28500 Vernouillet

animée par une DJ

Couscous et boissons pour un moment convivial

Tout public

Tarifs : 5,25 € (adulte) / 2,83 € (12-19 ans) / 1,41 € (-12 ans)

Sur inscription jusqu'au 12 avril

Renseignements et inscriptions : 02 37 62 83 32



- **Vacances en famille** ———— **Gratuit**
La Passerelle
Du 22 avril au 2 mai
Sur inscription
Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32
- **Terrasses animées & sorties** ———— **Se renseigner**
Maison de quartier Tabellionne
Du 22 avril au 3 mai
Public : familles
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
- **Opération quartiers propres** ———— **Gratuit**
De 10h30 à 16h30
Mardi 23 avril (Tabellionne)
Mardi 30 avril (Vauvettes)
Déambulation, barbecue (offert aux participants), spectacle
Public : familles
Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45
- **Autour des livres** ———— **Gratuit**
Bibliothèque Jacques-Brel – 10h15
Samedi 4 mai
Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● Activités adultes/familles

Le Club Adultes/Familles du centre social Tabellionne propose, toute l'année, des ateliers et animations réguliers à tous les Vernolitains intéressés

Séances d'initiation vélo pour adultes

3 rue de la Tuilerie (face à l'air de jeux)
De 13h30 à 15h30

Lundis 15 avril, 6, 13 et 27 mai

Lundis 3 et 10 juin

Lundi 17 juin : balade à vélo dans les rues pour la clôture de l'activité

Gratuit - Sur inscription

Renseignements : Maison de quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● SNAP ———— **Gratuit**

Salon des Nouveaux Arts Photographiques

Différentes villes dans et hors de l'Agglomération

Du 6 mai au 16 juin

Tout public

Renseignements : Service Culturel - 02 36 69 03 85
ou 06 07 42 90 93

● Bébés bouquine ———— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h

Mardi 14 mai

Vendredi 17 mai

Sur inscription (nombre limité de places)

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

● Atelier fresque collective ———— **Gratuit**

Aux couleurs de la diversité

La Passerelle – 10h30 à 12h et 15h30 à 17h

Du 15 mai au 12 juin

Atelier dessin pour aboutir à la création d'une fresque murale extérieure aux Vauvettes

Sur inscription - À partir de 7 ans

Renseignements : Centre social La Passerelle - 02 37 62 83 32

● Mercredis Jouons ensemble ———— **Gratuit**

Maison de quartier Tabellionne – 14h30

Mercredi 15 mai

Public : familles

Renseignements : Maison de Quartier Tabellionne - 02 37 62 83 45

● À vous de jouer ! ———— **Gratuit**

Bibliothèque Jacques-Brel – 10h30 à 11h30

Mercredis 15 et 22 mai

Sur inscription (nombre limité de places)

Renseignements : Bibliothèque Jacques-Brel - 02 37 62 85 40

——— Vie de quartier ———

Réunion du Conseil citoyen des Vauvettes

La Passerelle – à partir de 10h30

Samedi 27 avril

RETOUR EN IMAGES

Stage de danses

Dimanche 18 février 2024 à L'Atelier à spectacle



Spectacle « Danses plurielles d'ici et d'ailleurs »

Samedi 17 février 2024 à L'Atelier à spectacle



Remise du lot à la gagnante du concours du plus beau sapin de Noël

Mercredi 21 février



Action « Venez décomPREsser » du Programme de Réussite Éducative

Du 26 février au 1^{er} mars



Atelier et sortie Vacances d'hiver du Centre social Tabellionne

Judi 29 février et mardi 5 mars



Journées des Droits des Femmes 2024 - Du 5 au 14 mars



1



2



3



4



5



6



7



7



8



11



9



10



12

1 Atelier Tableau coloré « Nanas »

4 Temps fort : Représentation « Des mots pour l'égalité »

7 Projection public scolaire du film « Les Suffragettes »

2 Soirée Contes & doudous
Égalité fille/garçon

5 Projection tout public du film « Les âmes de papier »

8 à 11 Rencontre ados / femmes agentes communales
& quiz sur les femmes célèbres

3 Atelier Fabrication brochures/cartes poèmes sur les femmes

6 Atelier citoyen d'échange
par Les Deux-Rives

12 Repas préparé par Les Femmes de l'Avenir

LES TRIBUNES

Expression de la majorité

« Vernouillet notre ville »

Voici le mois d'avril et sa douceur printanière ! Hélas, l'hiver n'a pas été assez froid et les nuisibles sont déjà de retour. Même constat côté réseaux sociaux...

En 1993 lors de l'hommage à Pierre Bérégofoy, François Mitterrand disait que l'honneur d'un homme avait été livré aux chiens. 30 ans plus tard, grâce au progrès technologique, il est devenu tellement facile de salir quelqu'un gratuitement. Les auteurs de ces calomnies n'ont pas de face et sont bien sûr très éloignés des valeurs de respect, de courage et de loyauté. Nous ne connaissons que trop bien ces personnes. Elles osent tout comme dirait Audiard. Et, surtout, ils ne servent qu'un seul intérêt, le leur !

« La calomnie est un propos en l'air qui aura pris du poids en retombant dans une oreille malveillante » disait Cocteau... Chacun en fera son interprétation.

L'équipe municipale apporte bien entendu tout son soutien à chaque agent qui est la cible de diffamation et lui accorde de fait la protection fonctionnelle. Nous saluons le travail réalisé par notre DGS et son équipe et l'en remercions ainsi que les services. Les retours positifs des administrés apportent quotidiennement du crédit à nos actions et nous confortent dans nos choix.

Finalement, la honte et le catastrophisme que nous inspirons à nos détracteurs est pour nous une grande source de motivation à poursuivre.

Expression de l'opposition

« La Gauche Populaire et Citoyenne »

Rendre la ville possible pour les personnes âgées.

Comme dans beaucoup de villes Vernouillet est confrontée au vieillissement de sa population. Cela impacte les compétences des collectivités liées à l'aménagement, au logement, à l'animation de la vie locale, à la mobilité, à la santé. La part des seniors élevée représente un défi à relever aujourd'hui et demain dans notre ville.

Organiser une ville bienveillante pour nos aînés va au-delà du banquet, du colis ou de l'organisation de jeux cela ne suffit plus. Si l'on se donne comme objectif de permettre à ceux et celles qui le veulent de rester le plus longtemps possible à leur domicile il faut penser logement social accessible, pratiquement tous les logements sociaux sont équipés de baignoires alors que l'on sait qu'à partir d'un certain âge c'est dangereux. Il faut penser environnement accueillant éclairage public, bancs à l'ombre, toilettes publiques, commerces de proximité, transports adaptés... Il faut penser liens sociaux entre les générations, lutte contre l'isolement

Pour répondre il faut une politique sociale exigeante, inventive, une équipe stable qui travaille en transversalité avec les autres services municipaux, avec les personnes concernées. Or l'annonce du départ du directeur du CCAS est un mauvais coup supplémentaire pour les services et pour la population.

Expression de l'opposition

« Le changement c'est vous »

Texte non reçu
au moment de la publication

Expression de l'opposition

« Rassemblement pour Vernouillet »

L'insécurité à Vernouillet est une préoccupation majeure que nous ne pouvons plus ignorer. Cette question doit être au cœur de notre action municipale. La tranquillité publique n'est pas seulement un droit mais un élément fondamental de notre qualité de vie, qui doit être préservé à tout prix.

Nous constatons tous une augmentation des actes d'incivilité, de délinquance, et de violence qui fragilisent notre cohésion sociale. C'est pourquoi il est essentiel d'adopter une réponse ferme et immédiate à cette situation avec des mesures concrètes.

- Renforcement de la présence policière pour assurer la sécurité de tous, à toute heure.
- Installation accrue de caméras de surveillance, outil dissuasif et efficace contre le vandalisme et les infractions.
- Encouragement à la participation citoyenne via des dispositifs de vigilance de quartier, renforçant le lien entre les habitants et les forces de l'ordre.

Ces actions visent à restaurer un environnement sécuritaire à Vernouillet, où chaque citoyen se sent protégé et écouté. Il est temps d'agir ensemble, avec courage et détermination, pour que notre commune redevienne un havre de paix et de sécurité pour tous ses habitants.

Nous avons la volonté, la force et la conviction nécessaires pour relever ce défi. Ensemble, faisons de Vernouillet un modèle de sécurité et d'harmonie sociale.

Pepites  **1ÈRE EDITION**

SALON DE L'ENTREPREUNARIAT

13 AVRIL 2024 - 10H - 16H

ENSEMBLE, CRÉONS VOTRE AVENIR

100% FÉMININ

Salle L'Agora
Esplanade du 8 Mai 1945,
28500 Vernouillet

RESTAURATION SUR PLACE



Vernouillet28

Partenaires : DREUX, BGE, France Travail, Maison des Femmes, Crédit Mutuel

Vernouillet28

Le repas des 5 continents

A.P.E ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Gérard Philippe

Venez découvrir les saveurs du monde autour d'un buffet généreux !

SAMEDI 20 AVRIL 2024 A 19H

Salle L'Agora
Esplanade du 8 mai 1945—Vernouillet

TARIFS
(règlement lors de la réservation)
Adulte : **15€** par personne
Enfant (jusqu'à 13 ans) : **7,50€** par enfant

ÉVÈNEMENT SUR RÉSERVATION

Inscriptions sur :
apegerardphilipe28500@gmail.com
Ape Gerard Philippe
06.11.81.80.18

ou le 22 mars, le 2 avril et le 5 avril à 16h30
Ecole élémentaire Gérard Philippe—Rue Jean Vilar

RUGBY CLUB DROUAIS

Foire A TOUT

1^{ER} MAI 2024

Organisée par le Rugby Club Drouais

PARKING DE CORA

PRIX EMPLACEMENT

| | |
|--------------------------|-----|
| 1 place de parking (2m) | 6€ |
| 2 places de parking (4m) | 10€ |

Buvette Restauration

9H À 18H

Financement d'une athlète paralympique

Entrée libre

Inscription et renseignement par mail chantal.secretaire.rcd@gmail.com

TRI DES BIODÉCHETS : PASSEZ À L'ACTION

Adoptez un COMPOSTEUR

L'Agglo du Pays de Dreux vous équipe gratuitement

Assistez à l'une des réunions à la salle polyvalente, rue de Torçay de **Vernouillet**

le **5 juin** de 9h à 11h, le **7 juin** de 15h à 17h
le **10 juin** de 9h à 11h, le **14 juin** de 15h à 17h

MES DÉCHETS

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaubert • BP 20594 • 28103 DREUX cedex

www.dreux-agglomeration.fr